

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-478095

AS4832



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule

Société

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom

Date de naissance

Adresse

Tél. :

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Age:

51

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le :

22/03/2023

VOLET ADHERENT



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
D 00000000 35533411	G 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>	
B			DATE DU DEVIS <input type="text"/>	
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession		DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>	
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			

Dr. CHENGUIR Meriem

Spécialiste en ORL
et Chirurgie Cervico-faciale



Lauréat de la faculté de médecine de casa
Ancienne interne du CHU Casablanca

Explorations de la surdité et des Acouphènes,
Ronflement et Pathologie du sommeil,
Vertige et trouble d'équilibre
Explorations Endoscopiques
Chirurgie des amygdales et de la thyroïde
Adultes et Enfants

25/03/2023

MR LOUAFI SAID Casa le,.....

96.20 .

- cetraxal - solution auriculaire
5 gouttes, matin, midi, soir, pendant 8 jours
- l'eau oxygénée diluée à 10 volume spray
1 application, matin, pendant 3 jours

25.00

TAM
S.V

TAM
S.V

1 - 121.2.

Pharmacie TAM
Dr. BENNAJJAAFAR
22. Bd Oued Sébou, Oulfa
CASABLANCA
Tél : 05 22 65 72 53 - 05 22 65 78 99

DI. CHENGUIR Meriem
Spécialiste en ORL
et Chirurgie Cervico-faciale
Boulevard Moulouya, 10 Lotissement Selouane
Etage 1 Appart 4 Lot 10 - 11 Oulfa - Casablanca
Tél : 05 22 65 72 53 - N° INPE 151239084

الدكتورة شنکير مريم

أخصائية في أمراض و جراحة

الأذن - الأنف و الحنجرة

طبيعة كلية الطب بالدار البيضاء

طبية داخلية سابقاً بمستشفى ابن رشد بالدار البيضاء

تشخيص نقص السمع و الطنين

الشيخير وإضطرابات النوم.

الدوخة و إضطرابات التوازن.

الفحص بالمنظار الداخلي

لدرقة

ZENITH Pharma

NMM N° 37683/12/21/IR/DM/PZE/01

6 118001273539

PPV : 96,20 DH



Dr. CHENGUIR Meriem

Spécialiste en ORL
et Chirurgie Cervico-faciale

Lauréat de la faculté de médecine de casa
Ancienne interne du CHU Casablanca

Explorations de la surdité et des Acouphènes,
Ronflement et Pathologie du sommeil,
Vertige et trouble d'équilibre
Explorations Endoscopiques
Chirurgie des amygdales et de la thyroïde
Adultes et Enfants



الدكتورة شنکیر مريم

أخصائية في أمراض و جراحة
الأذن - الأنف و الحنجرة

مغربية كلية الطب بالدار البيضاء
طبيبة داخلية سابقاً بمستشفى ابن رشد بالدار البيضاء

تشخيص نقص السمع و الطنين،
الشخير وإضطرابات النوم،
الدوخة و إضطرابات التوازن،
الفحص بالمنظار الداخلي
جراحة اللوزتين و الغدة الدرقية
للكبار و الصغار

Facture N°: 269 Casa le,.....

Date : 25/03/2023

Bénéficiaire : Mr Louafi Said
Mr LOUAFI SAID

Tél: 0662837394

Email:

Adresse:

Code	Description	Quantité	Prix	Sous-total
Visite du 25/03/2023				
ASPI	aspiration du CAE	1	100,00	100,00
CNS	Consultation	1	250,00	250,00
Total				350,00

Arrêté le présent document à la somme de :
trois cent cinquante dirham(s)

Dr. CHENGUIR Meriem
Spécialiste en ORL et Chirurgie Cervico-faciale
Boulevard Moulouya, 10 Lottissement Selouane Etage 1 Bureau 4 Lot 10 - 11 Oulfa - Casablanca
Tél : 05 22 65 72 53 - N° NPE 15123984
Liaison : 05 22 65 72 53 - N° NPE 15123984
Boîte aux lettres 10 - 11 Oulfa - Casablanca